



**Chaire Desjardins
en développement
des petites collectivités**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

**L'organisation de l'enseignement
de niveau primaire à Preissac**

Par
Mario Carrier
et Pierre Beaulieu



**L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU PRIMAIRE À PREISSAC**

par

Mario Carrier et Pierre Beaulieu

CHAIRE DESJARDINS EN DÉVELOPPEMENT
DES PETITES COLLECTIVITÉS

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

JUIN 1999

Éditeur :

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
445, boulevard de l'Université
Case postale 700
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 5E4

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-920849-48-4

2^e trimestre

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, est interdite à moins d'une autorisation expresse des auteurs.

- Dans ce texte, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.

PRÉSENTATION

Les auteurs de cette étude sont Mario Carrier et Pierre Beaulieu. La direction de l'étude fut assumée par Mario Carrier, professeur au Département des sciences de la gestion à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et présentement directeur de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités à l'UQAT. Pierre Beaulieu y fut associé à titre d'agent de recherche pour la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

Cette recherche a été réalisée en 1993-1994 et elle a été financée par la municipalité de Preissac et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (UQAT).

Table des matières

1. Introduction	1
2. La démarche de recherche.....	3
3. La situation présente à Preissac.....	5
4. Croissance démographique et prévisions de clientèles	13
a) La croissance démographique	13
b) Les prévisions de clientèles.....	13
5. Les alternatives possibles	15
a) Le rejet du <i>statu quo</i>	15
b) Le recours à diverses mesures visant à accroître rapidement la clientèle scolaire dans le but de permettre une réouverture	16
c) La réouverture de l'école en ne tablant que sur la clientèle qui lui est <i>présentement acquise</i>	17
6. Recommandations	25
a) Recommandation 1	26
b) Recommandation 2	26
c) Recommandation 3	27
d) Recommandation 4	28
e) Recommandation 5	28
Bibliographie	29

Annexe 1	Rencontres et entrevues effectuées dans le cadre de l'étude	31
Annexe 2	Schéma de la municipalité de Preissac	33
Annexe 3	Compte rendu du groupe de discussion du secteur Sud de Preissac le mercredi 26 janvier 1994	35
Annexe 4	Compte rendu du groupe de discussion du secteur Nord de Preissac, le jeudi 27 janvier 1994	41
Annexe 5	Prévisions de clientèle scolaire à Preissac pour les années scolaires 1994-1995 à 1998-1999 inclusivement	47
Annexe 6	Prévisions de clientèle scolaire à Preissac pour les années scolaires 1994-1995 à 1998-1999 inclusivement selon les deux territoires de commission scolaire	49
Annexe 7	Rapport d'étude sur les écoles primaires et les classes multiprogrammes	51

1. Introduction

Invoquant, entre autres, l'insuffisance de ses effectifs scolaires, les autorités de la commission scolaire Harricana décident, au cours du printemps 1991, de fermer l'école primaire de Preissac et d'en révoquer l'acte d'établissement.¹ Les élèves de cette école fréquenteront désormais l'école primaire de Sainte-Gertrude.

Cette décision, que les citoyens de Preissac appréhendaient depuis quelques années, soulève de vives protestations et enclenche un vaste mouvement de mobilisation qui culmine avec une demande d'intervention adressée au ministre de l'Éducation, le boycottage de l'école de Sainte-Gertrude et une menace de boycottage des commerces de la région d'Amos. Les opposants se réclament d'une croissance démographique significative et soulignent l'importance primordiale de l'école dans le développement de leur collectivité.

Au début de l'été 1993, les autorités de la municipalité de Preissac demandent à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) de se pencher sur la question de l'organisation de l'enseignement de niveau primaire dans leur localité. Coïncidant avec la mise en place, au sein de cette institution, d'une Chaire en développement des petites collectivités, cette demande est rapidement agréée par l'université régionale.

Le présent document est le rapport de l'étude menée de septembre 1993 à février 1994, la majeure partie du travail s'étant toutefois déroulée au cours des mois de janvier et février 1994.

Cette étude s'inscrit à l'intérieur d'un projet de recherche plus vaste portant sur la problématique des écoles primaires dans les petites collectivités locales de l'Abitibi-Témiscamingue et dont les objectifs sont :

1. Commission scolaire Harricana, résolution CC-2501 du 21 mai 1991 relative à l'organisation scolaire 1991-1992 dans le secteur Preissac – Sainte-Gertrude-Manneville.

- D'analyser les facteurs qui contribuent actuellement à remettre en cause la survie des écoles primaires dans certaines collectivités locales de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- D'inscrire cette analyse dans une étude plus globale de la survie des petites écoles primaires au-delà de notre région ;
- D'examiner les alternatives à la fermeture des écoles primaires dans les petites collectivités locales, à commencer par celles de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- Dans le cadre des trois premiers objectifs, de réaliser une étude spécifique sur le cas de la fermeture, effectuée il y a deux ans, de l'école primaire de la municipalité de Preissac ;
- De formuler des recommandations relatives :
 - à la problématique générale de la survie des écoles primaires dans les petites collectivités locales ;
 - à cette même problématique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue ;
 - à cette même problématique dans la municipalité de Preissac.

Les auteurs de cette étude sont Mario Carrier et Pierre Beaulieu. La direction en fut assumée par Mario Carrier, professeur au Département de l'administration et des sciences comptables de l'UQAT. Pierre Beaulieu y fut associé à titre d'agent de recherche. La révision de texte fut effectuée par Suzanne Ménard, le dessin par Joanne Pinard et la compilation des données par Julie-Anne Tessier.

Les auteurs de la présente étude remercient toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont collaboré à cette étude partiellement commanditée par la corporation municipale de Preissac.

2. La démarche de recherche

La présente étude s'appuie sur une recension des écrits les plus pertinents dont on retrouvera la liste dans la section *Bibliographie*, de même que sur de nombreuses rencontres et entrevues avec les principaux intervenants au dossier – parents, cadres scolaires, enseignants, autorités municipales, syndicats, fonctionnaires du ministère de l'Éducation, etc. – dont l'annexe 1 fait état de façon exhaustive. Elle s'appuie, de surcroît, sur le recensement municipal effectué en décembre 1993 et sur un questionnaire soumis à toutes les familles de la municipalité ayant des enfants d'âge préscolaire ou de niveau primaire.

3. La situation présente à Preissac

Dans la section qui suit, nous allons faire le point sur la situation en cours présentement à Preissac eu égard à la question de l'enseignement de niveau primaire. Nous nous appuyerons, pour ce faire, sur le recensement municipal de décembre 1993, sur les réponses des parents au questionnaire qui leur fut adressé et sur des discussions de groupe avec ces mêmes parents.

Si l'on s'en remet aux seules données du recensement municipal de décembre 1993, la municipalité de Preissac compte suffisamment d'enfants pour offrir l'enseignement de la première à la sixième année du primaire en classes multiprogrammes à deux niveaux comme c'est d'ailleurs présentement le cas, au sein de la même commission scolaire, à Saint-Nazaire-de-Berry qui compte une clientèle identique de 47 élèves.

Tableau 1
Nombre d'enfants de la municipalité de Preissac d'âge préscolaire, de maternelle et de niveau primaire, à la mi-décembre 1993

Préscolaire	60
Maternelle	8
Primaire 1	7
Primaire 2	4
Primaire 3	11
Primaire 4	9
Primaire 5	9
Primaire 6	7
Total	115

Source : recensement de la municipalité de Preissac, décembre 1993

Or, l'école locale primaire de Preissac est fermée, depuis bientôt trois ans, et les enfants de niveau maternelle se retrouvent présentement dans cinq institutions différentes. Les écoles Sainte-Gertrude, Sainte-Thérèse et Saint-Joseph relèvent toutes de la commission scolaire Harricana, l'école Louis-Querbes, de la Commission scolaire de Malartic, l'Académie chrétienne étant une école *indépendante*.

Tableau 2
Écoles primaires fréquentées par les enfants de la municipalité de Preissac, à la mi-décembre 1993

	Sainte-Gertrude	Sainte-Thérèse	Saint-Joseph	Louis-Querbes	Académie chrétienne	Total
Maternelle	6			2		8
Primaire 1	4			3		7
Primaire 2	1			3		4
Primaire 3	3		1	6	1	11
Primaire 4	6	1		2		9
Primaire 5	6			3		9
Primaire 6	5			2		7
Total	31	1	1	21	1	55

Source : recensement de la municipalité de Preissac, décembre 1993

La présente situation s'explique en faisant appel à des facteurs d'ordre administratif et sociohistorique.

Examinons d'abord les facteurs administratifs. Le territoire de la municipalité de Preissac est partagé entre deux commissions scolaires. La portion du territoire municipal située au nord du pont *Chez Tancrede* (voir le schéma de la municipalité en annexe 2) est sous la juridiction de la commission scolaire Haricana, celle qui se trouve au sud du pont étant sous la juridiction de la commission scolaire de Malartic. Si l'on s'en tient au seul

territoire de la commission scolaire Harricana, dont relève l'école de Preissac, la clientèle potentielle de l'école est plutôt de 38 élèves, de la première à la sixième année du primaire.

Tableau 3
 Nombre d'enfants de la municipalité de Preissac d'âge préscolaire,
 de maternelle et de niveau primaire selon les deux territoires de commission scolaire,
 à la mi-décembre 1993

	Saint-Joseph	C.S. Malartic	Total
Préscolaire	54	6	60
Maternelle	8		8
Primaire 1	6	1	7
Primaire 2	4		4
Primaire 3	7	4	11
Primaire 4	9		9
Primaire 5	6	3	9
Primaire 6	6	1	7
Total	100	15	115

Source : recensement de la municipalité de Preissac, décembre 1993

Passons maintenant aux facteurs sociohistoriques. Le territoire de la municipalité de Preissac se scinde en deux secteurs distincts auxquels les citoyens font couramment référence : le secteur Nord qui comprend la totalité du territoire municipal situé au nord du chemin de la Montagne (voir le schéma de la municipalité en Annexe 2), le secteur Sud qui englobe tout le territoire sis au sud du chemin de la Montagne incluant ce même chemin. Plutôt agricole, surtout à l'origine, le secteur Nord est constitué du village initial et il abrite une population d'implantation généralement plus ancienne. Le secteur Sud, plutôt minier et touristique, s'est développé plus récemment. Il est surtout constitué de

résidants venus de l'extérieur, saisonniers à l'origine, qui s'y sont installés à demeure. Les deux noyaux, éloignés de 16 kilomètres, sont reliés par une route en mauvais état, ce qui ne contribue pas à rapprocher les mentalités. En outre, il semble qu'au cours des années se soient accumulés, de part et d'autre, une foule de griefs qui font qu'on se trouve en présence de deux réalités sociologiques et que le sentiment d'appartenance des résidants du secteur Sud à la municipalité de Preissac soit très ténu si ce n'est inexistant.

Au plan scolaire, cette division s'est traduite de la façon suivante : les enfants du secteur Nord furent traditionnellement scolarisés à l'école du village jusqu'à sa fermeture en 1991-1992 ; ceux du Sud, à quelques exceptions près, le furent plutôt à Cadillac pour ce qui est du primaire et à Malartic pour ce qui est du secondaire. Si cela va de soi pour ceux qui résident sur le territoire de la commission scolaire de Malartic qui gère ces deux écoles, il n'en va pas de même pour ceux qui relèvent plutôt de la commission scolaire Harricana. Aussi, cette situation fait-elle l'objet, depuis plus d'une quinzaine d'années, d'une entente tacite entre les deux entités administratives, entente qui ne fut formalisée que tout récemment, chacune semblant y trouver son compte. Ainsi, au cours de l'année scolaire 1993-1994, en vertu de cette entente, douze enfants des niveaux maternelle et primaire de la commission scolaire Harricana demeurant dans le secteur Sud sont confiés à l'école Louis-Querbes de Cadillac, sous la juridiction de la commission scolaire de Malartic.

En tenant compte de cette division entre les secteurs et d'une assez longue tradition de fréquentation scolaire, la clientèle scolaire potentielle de niveau primaire de l'école de Preissac, située dans le secteur Nord, est plutôt de 28 élèves.

Tableau 4

Nombre d'enfants de la municipalité de Preissac d'âge préscolaire, de maternelle et de niveau primaire selon les deux grands secteurs, à la mi-décembre 1993

	Secteur Nord	Secteur Sud	Total
Préscolaire	41	19	60
Maternelle	6	2	8
Primaire 1	4	3	7
Primaire 2	1	3	4
Primaire 3	5	6	11
Primaire 4	7	2	9
Primaire 5	6	3	9
Primaire 6	5	2	7
Total	75	40	115

Source : recensement de la municipalité de Preissac, décembre 1993

De 47 élèves sur l'ensemble du territoire de la municipalité, à 38 sur le territoire de la commission scolaire Harricana, à 28 dans le secteur Nord, une ponction de 40 p. cent, voilà qui complique sérieusement les choses et explique peut-être la situation présente.

Voyons maintenant ce que pensent les parents qui vivent cette situation.

Nos sources ici sont de deux ordres. D'abord, des réunions tenues avec des parents des deux secteurs, ensuite, le questionnaire dont il a été fait mention précédemment.

Les deux réunions tenues sur le territoire de la municipalité, à l'instigation des chercheurs de l'UQAT,² l'une avec des parents du secteur Sud, l'autre avec des parents du secteur Nord, confirment pour l'essentiel la fracture sociologique dont nous avons fait état

2 . On trouvera le compte rendu détaillé de ces deux rencontres aux annexes 3 et 4 du présent rapport.

